



Commune membre de la Communauté de Communes
Cœur de Nacre

République Française - Département du Calvados

Commune nouvelle de

COLOMBY - ANGUERNY

Marché public relevant de la procédure adaptée (MAPA) - Extension de l'école élémentaire

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

MAÎTRE D'OUVRAGE : Commune de Colomby-Anguerny – 2-4 rue du Régiment de la Chaudière 14610 COLOMBY-ANGUERNY – Tél : 02 31 80 08 30 – Email : mairie@anguerny.fr
PROCÉDURE DE PASSATION DU MARCHÉ : Procédure adaptée
EXTENSION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « LOUIS VALMONT ROY », 1 RUE DU RÉGIMENT DE LA CHAUDIÈRE, 14610 COLOMBY-ANGUERNY
OBJET DU MARCHÉ : Construction de salles de classe, d'un préau et d'un restaurant scolaire
CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ : Il n'est pas prévu de décomposition en tranche. La décomposition des travaux en lots sera la suivante avec qualifications demandées : Lot 01 – GROS OEUVRE Lot 02 – CHARPENTE BOIS / OSSATURE BOIS Lot 03 – COUVERTURE BAC ACIER Lot 04 – TRAITEMENT DES FACADES Lot 05 – MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM Lot 06 – ICD / MENUISERIES INTERIEURES Lot 07 – CARRELAGE / SOLS SOUPLES Lot 08 – PEINTURE Lot 09 – ELECTRICITE Lot 10 – PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VENTILATION Lot 11 – VRD Le marché sera conclu par lots séparés, chaque lot sera attribué à un opérateur économique individuel. Dans le cas de réponse pour plusieurs lots, il sera remis un acte d'engagement par lot. Dans le cas d'une réponse en groupement d'opérateurs économiques, la forme de ce groupement sera solidaire et devra être conforme à l'article 51 du nouveau Code des Marchés Publics. L'offre de chaque opérateur économique consulté devra porter sur l'ensemble des travaux de son lot ; une offre incomplète pourra être éliminée.
DÉLAI D'EXÉCUTION ET DATE PRÉVISIONNELLE DES TRAVAUX : - Le délai d'exécution des travaux est fixé dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières (12 mois y compris période de préparation et congés). Les prix seront établis dans ces conditions. - Date prévisionnelle de commencement des travaux : décembre 2022.
EXAMEN DES CANDIDATURES : Le maître d'ouvrage se réserve le droit de négocier avec les entreprises ayant remis une offre.
CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES : Ce jugement sera effectué dans les conditions prévues dans le Code des Marchés Publics. Une fois les offres non conformes à l'objet du marché éliminées par la commission il est procédé à l'analyse des offres restantes conformément aux règles particulières de ce même Code des Marchés Publics, ainsi qu'à la conformité aux critères additionnels suivants : - Pertinence du mémoire justificatif présenté par le candidat (coefficient 6) - Prix des prestations (coefficient 4)
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : Le délai de validité des offres est fixé à quatre-vingt dix jours (90) à compter de la date limite de remise des offres.
MISE À DISPOSITION DES DOSSIERS DE CONSULTATION : Le dossier de consultation des entreprises est publié et téléchargeable sur le site : www.coinsdesarchis.com
RÉCEPTION DES OFFRES ET DATE LIMITE : La date limite de remise des offres est fixée au : Jeudi 15 septembre 2022 à 12h00 Les offres seront remises par voie électronique sur le site : www.coinsdesarchis.com
RENSEIGNEMENTS : Commune de Colomby-Anguerny – Tél : 02 31 80 08 30 – Email : mairie@anguerny.fr
DATE D'AFFICHAGE DE L'AVIS DE PUBLICATION : 4 août 2022